

Quelques phénomènes de variation dans les noëls du volume factice BL 8° 1974 (Le Mans, Médiathèque L. Aragon): entre diatopie, diaphasie et diastratie

par *Daniele Speziari**

Abstract

The volume BL 8° 1974 kept at the Médiathèque Louis-Aragon in Le Mans assembles nine collections of *noëls* that were produced in Maine or in the surrounding regions in Western France and that contain texts composed in the first half of the 16th century to accompany the celebration of the Nativity of Christ. Although the volume does not contain any actual *patois* poems, it is possible to identify several instances of linguistic hybridity. Whereas Nicolas Denisot's *Noëlz* adopt a generally sophisticated linguistic register, without any regional characterization, other collections display in a more tangible way their linguistic connection with the territory they belong to. In this essay we intend to examine the different forms of linguistic variation that are at stake in this volume (diatopic, diaphasic and, to a lesser extent, diastratic variation) and to relate them to the communicative purposes that were pursued by the «noélistes».

Keywords: Noëls, Regionalisms, Variation, Maine, Linguistic registers.

I

Introduction

Le recueil factice conservé à la Médiathèque Louis-Aragon du Mans sous la cote BL 8° 1974 peut être considéré comme un «trésor» dans tous les sens, anciens et modernes, du terme: tout d'abord, parmi les neuf recueils de noëls qu'il contient, nous trouvons le seul exemplaire connu au monde des *Noëlz* de 1545 de Nicolas Denisot; il constitue ensuite un document significatif pour l'histoire du livre dans le Maine, puisque ces recueils figurent parmi les premiers à avoir été imprimés dans la région (pour la plupart ils sont dus à Denis Gaignot, proto-imprimeur de la ville du Mans, voir Cordonnier 1961 et Travier 2009); et plus en général, il est un «trésor» pour la quantité de noëls qu'il nous donne à lire (une centaine environ). Ces textes, dus à de nombreux «noélistes», certains connus (Nicolas Denisot, Jean Daniel, Samson Bedouin), d'autres anonymes, présentent également un intérêt non négligeable pour l'histoire de la langue, notamment sous l'angle de la variation. Dans cette contribution, nous nous pencherons sur la variation diaphasique, liée à la modulation du style et du niveau de langue, en fonction de la visée communicationnelle des textes, et sur la variation diatopique, puisque ces

* Università degli Studi di Ferrara; daniele.speziari@unife.it.

noëls, composés dans les régions de l'Ouest de la France, portent des traces de cet ancrage territorial. La manifestation la plus patente de cet ancrage est la présence de nombreux microtoponymes (noms de villages, de paroisses, de hameaux), mais on retrouve également des particularités phonétiques et lexicales que nous tâcherons de mettre en relief. Dans une moindre mesure, nous signalerons également quelques phénomènes qui semblent relever plutôt de la variation diastratique.

2

Présentation sommaire du volume

Comme nous l'avons dit, ce volume composite réunit neuf recueils de noëls provenant du Maine ou des régions limitrophes. Deux seulement sont complets, à savoir le premier et le quatrième. Quant aux autres, ils comportent des lacunes plus ou moins importantes, voire ils sont très fragmentaires. Malheureusement, les pages de titre ont souvent fait les frais de ces lacunes, ce qui nous prive d'informations précieuses sur l'histoire éditoriale de ces recueils.

Les seize premiers feuillets sont occupés par les *Noelz* (neuf chansons) de Denisot (analysés, notamment, dans Speziari 2016, pp. 110-9), dont la date de publication (1545) est indiquée au verso du dernier feuillet (16 v^o). En revanche, le nom de l'imprimeur ne figure nulle part. La place occupée par ce recueil, ainsi que son bon état de conservation, semblent témoigner de la renommée dont jouissait Denisot dans sa région natale.

Le deuxième recueil contient les textes d'un autre parmi les noélistes les plus connus de la première moitié du XVI^e siècle, à savoir Jean Daniel (dit Maître Mitou), originaire du Mans mais surtout actif en Anjou. Ici encore, les données éditoriales nous font défaut.

Quant au troisième recueil, il est le plus fragmentaire et incomplet, puisqu'il ne comporte que le cahier b: trois noëls seulement y sont contenus. Le quatrième, en revanche, bien qu'assez court (deux cahiers a et b, cinq noëls au total), est complet.

Le cinquième recueil est, à nouveau, anonyme, incomplet et dépourvu de page de titre (trois cahiers seulement [b, c, d] subsistent, et avec des lacunes), mais il se signale tout de même par la présence d'une version abrégée de «Espritz divins chantez de la nuit sainte», un texte faisant partie des *Cantiques du premier advenement de Jesu-Christ* de Nicolas Denisot (Paris, veuve Maurice de La Porte, 1552) mais qui a aussi connu une circulation imprimée et manuscrite autonome. Même situation pour le sixième recueil, lui aussi dépourvu du cahier a (ainsi que de la page de titre) et avec quatre cahiers (b, c, d, e) présentant des lacunes.

Quant au septième recueil, très incomplet (quatre feuillets seulement à partir de a_{iii}), il avait attiré l'attention des spécialistes (notamment Jugé, 1969 et Speziari, 2016) pour le contenu des textes qui y sont reproduits et qu'on avait attribués (à tort) à Denisot, à savoir des paraphrases des commandements et un «Cantique sur le pater noster». Or, une étude plus récente (Speziari, 2019) a rectifié cette attribution, en montrant que le texte des paraphrases des commandements, datant de 1532, est à attribuer

au pasteur Antoine Saunier (voir Duneton, 1998, pp. 302-6). Quant au «Cantique sur le pater noster», le doute plane encore sur l'identité de l'auteur du texte, qui n'entretient aucun véritable rapport (pas même des ressemblances d'ordre stylistique) avec l'œuvre connue de Nicolas Denisot.

Le huitième et le neuvième recueils, bien que comportant des lacunes, sont les seuls que l'on puisse attribuer avec certitude à un imprimeur connu. Il s'agit notamment des deux imprimeurs les plus en vue au Mans vers la moitié du XVI^e siècle. Le huitième recueil est en effet «Imprimé au mans par Jherome Olivier», comme on le lit à la fin du f. d_{iv}. Jérôme Olivier sera actif au Mans tout le long de la seconde moitié du XVI^e siècle, jusqu'en 1595, lorsque sa veuve prendra le relais. Il imprimera surtout des livres liturgiques, des livres administratifs et des écrits religieux et politiques (Chardon, 1904, pp. 64-8).

Quant au neuvième recueil, c'est le seul cas où nous disposons de données éditoriales complètes, y compris la date de publication, qui figure sur la page de titre: «Imprimé au Mans par Denys Gaignot imprimeur et libraire demourant en la grand Rue pres S. Julian. Pour l'an 1554». Gaignot est le représentant le plus éminent de la première génération d'imprimeurs au Mans, voire «the town's prototypographer» (Walsby, 2021, p. 377). On lui doit notamment un magnifique *Missel du Mans* en 1546 et de nombreux recueils de noëls, qui constituaient pour ces imprimeurs «une branche de commerce féconde» (Chardon, 1904, p. 66).

Tout compte fait, il est très probable que la majorité des recueils qui composent notre volume factice sont issus des presses de Denis Gaignot: selon Didier Travier cela serait certainement le cas non seulement du recueil IX, mais aussi III, IV (qui emploie les lettrines C et V des *Coutumes* de 1554), V, VI et VII, en raison des fontes utilisées (Travier, 2009, p. 85).

3

Une langue sous le signe de l'hybridité

Il est temps maintenant de se pencher sur la contribution que notre volume peut offrir pour l'histoire de la langue française et des dialectes d'oïl du XVI^e siècle et sur les phénomènes de variation que nous avons relevés. Il faut d'emblée préciser que les neuf recueils que nous venons de présenter ne contiennent pas de noëls patois proprement dits. Comme l'a remarqué Jean-François Courouau, «en dehors du Poitou et de l'Anjou, le noël dialectal d'oïl paraît d'une insigne rareté tant au XVI^e que dans la première moitié du XVII^e siècle» (Courouau, 2008, p. 74). Et même au Poitou, il conviendrait plus précisément de parler de noëls composés en français avec une coloration dialectale, comme le soulignait Jacques Pignon (1955, p. 8):

À vrai dire, il s'agit d'œuvres écrites en français avec, çà et là, une touche de patois. [...] Les auteurs usent déjà d'un procédé qui aura beaucoup de succès: introduire quelques tournures patoises dans un texte français pour lui donner une couleur populaire.

Cette hybridité linguistique aurait pour objectif celui de renforcer un sentiment de proximité et d'appartenance chez les membres de la communauté pour laquelle ces noëls sont écrits. Selon Pierre Rézeau (2013, p. 41), «ce recours aux ressources du dialecte ou du français local montre aussi que les auteurs et leurs destinataires pratiquaient un va-et-vient tout naturel entre divers registres linguistiques». Un certain multilinguisme aurait donc été de règle dans ces communautés de l'Ouest de la France, mais ce sont les origines mêmes du noël qui expliquent cette tendance marquée à l'hybridité: pour citer une fois de plus Courouau (2008, p. 102), «de ses origines latines et de sa filiation avec l'épître farcie, le noël, qu'il soit français *stricto sensu* ou périphérique, a gardé le goût pour la mixtion. Le bilinguisme, pour ainsi dire, lui est congénital».

Voilà donc ce qu'il faut s'attendre à trouver dans notre volume: des noëls en français avec quelques traits linguistiques régionaux. Dans certains des recueils qui le composent, ainsi que nous le verrons, ces traits sont relativement nombreux. Dans d'autres, la coloration dialectale est (presque) complètement absente, comme chez Nicolas Denisot, dont la langue est «sans caractère géographique marqué» (Rézeau, 2013, p. 87). Nous n'avons trouvé, dans l'ensemble des *Noelz* de Denisot, qu'un seul phénomène vocalique qui pourrait appartenir à la prononciation de la Sarthe, à savoir le passage de [e]/[ɛ] à [a], dans «planière» (variante de «plénière», f. 16). Ce même phénomène se présente également dans les noëls de Jean Daniel, auteur du deuxième recueil du volume et originaire du Mans: ses textes, «même s'ils portent parfois des traces mancelles, ont été composés en dehors de sa région natale et sont adaptés aux façons de parler d'autres régions» (*ibid.*). Ici nous lisons, au f. 22, «la crasche» (pour la «crèche»), cette forme avec «a» étant signalée dans le *Dictionnaire du Moyen français* (DMF 2020 s.v. «crèche») avec une seule occurrence chez Pierre Barbatre (prêtre de Vernon dans l'Eure actif à la fin du xv^e siècle), ce qui indique qu'elle devait être assez peu répandue. Nous retrouvons le passage [e]/[ɛ] > [a] dans le tout dernier recueil du volume: «parremptoire» (f. 108) pour «péremptoire».

4

Variation diaphasique dans les *Noelz* de Denisot

Pour le reste, ce qui caractérise la langue des *Noelz* de Denisot est la grande abondance de termes d'origine savante (dont bien des latinismes) qui, à première vue, détonnent dans le cadre d'un genre souvent défini, quoique de manière simpliste, comme «populaire» et à l'intérieur de textes *a priori* destinés à être chantés par des communautés célébrant la Nativité du Christ. Nous y trouvons en effet un grand nombre de substantifs construits avec le suffixe *-ion*, typique des mots d'origine savante (Huot, 2005, pp. 64-5) et des emprunts au latin. Voici quelques exemples: «friction» (f. 5, emprunt au latin impérial); «lesion» (f. 5, emprunt au latin *laesio*); «fraction» (f. 14), emprunt au bas latin. Ou encore, au f. 7, «paranimphe» (mot d'origine grecque, mais aussi emprunt au latin *paranymphus*, «celui qui reconduit les mariés», voir *TLFI* s.v. «paranymphe»). Pour sa part, l'adjectif «virginel» (f. 8) est lui aussi emprunté au latin

virginalis, même si le suffixe *-el* est lui-même un suffixe d'origine populaire, *-al* étant son homologue savant (ivi, p. 64); la forme «virginel» serait en moyen français moins fréquente que «virginal», à en juger par le nombre des occurrences répertoriées dans le *DMF*. Au f. 16 Denisot utilise «promission» au lieu de «promesse», ce qui confirmerait la préférence pour un vocabulaire plus savant. Pourtant, il est intéressant de constater que cette tendance n'est pas toujours respectée, puisque les *Noelz* de Denisot, pour se référer à la notion de salut, recourent à deux termes, l'un de dérivation savante, l'autre de dérivation populaire: au f. 11 «salvation» (définition du *DMF*: «Salut, fait d'être délivré du péché»), suffixé en *-ion* à partir d'une racine qui conserve la consonne liquide de l'étymon latin; au f. 7 «sauvement» (définition du *DMF*: «Salut (de l'âme), fait d'être sauvé de la damnation»), suffixé en *-ment* qui suit la règle phonétique propre du vocabulaire populaire français, avec vocalisation de la consonne [l] devant une autre consonne.

Dans l'ensemble, en tout cas, la langue des *Noelz* de Denisot se présente comme lourde. Les termes abstraits sont légion: bien des suffixés en *-té* (notamment dans le sixième Noël au f. 14: «éternité», «maternité», «captivité», «mortalité», «iniquité», «infinité», «divinité» etc.) et, dans le tout dernier Noël du recueil, de nombreux termes abstraits à la rime (suffixés en *-ion* et en *-ance*: «corruption», «redemption», «obumbration», «souffrance», «resonnance», et bien d'autres). Il arrive toutefois au poète, par moments, de recourir à des termes plus concrets et de registre plus bas, surtout lorsque les bergers prennent le devant de la scène, par exemple au f. 9, où nous trouvons des expressions comme «mener rusterie» (f. 9), qui signifie «faire bonne chère» (selon le *DMF* «rusterie» serait une variante de «rustrier») et «faire un sabat» (dans le *DMF*, l'acceptation C de «sabat», à savoir «agitation bruyante, vacarme», est accompagnée de la marque d'usage «péj.»), ainsi que des verbes désignant des situations bien matérielles comme «enyvrer». On peut en déduire que Denisot n'était pas insensible à l'esprit joyeux qui animait la majorité des Noël composés à son époque (même si les finalités des Noël pouvaient être très variées, y compris de caractère polémique, voir Savoy, 2022) et qu'il était en mesure de moduler le registre et le niveau linguistique de ses textes qui restent, pourtant, encombrés par un excès de termes savants qui sentent la théologie.

Cela nous amène à nous interroger sur la visée communicationnelle qui était à la base de ce recueil et aussi, parallèlement, sur le public auquel s'adressent ces textes et sur leurs pratiques de lecture. Il est tout à fait possible que Denisot ait voulu poursuivre des finalités didactiques, dans le but de favoriser la connaissance de la doctrine catholique auprès d'un public qui ne se limitait sans doute pas à la région mancelle. Si nous considérons que Denisot allait bientôt quitter le Maine pour poursuivre sa carrière à Paris (les raisons de son déplacement n'étant pas tout à fait claires, voir Speziari 2016, 33), nous pouvons imaginer qu'il visait un public plus large, même si on pourrait se demander si un recueil de Noël, pour savant qu'il soit, aurait vraiment pu lui assurer une renommée en dehors des frontières de sa province natale. Ensuite, on peut émettre l'hypothèse que certains des textes qui composent le recueil des *Noelz* étaient destinés

davantage à la lecture qu'au chant. Nous rejoignons sur ce point les réflexions de Nicolas Savoy (2022, p. 165):

Même si le Noël reste par essence une chanson, rien n'interdit de le déguster par la lecture silencieuse. La lecture à voix haute est également plausible. La longueur de certains textes (jusqu'à 28 strophes pour Denisot!) et le renouvellement annuel du répertoire découragent la mémorisation et plaident pour cette alternative.

Les notions de «plan embrayé» et de «plan non embrayé», formulées par Dominique Maingueneau (2021), pourraient aussi nous aider à aller un peu plus loin dans la compréhension des phénomènes de variation diaphasique présents chez Denisot. Le contraste entre les deux premières chansons du recueil est à cet égard révélateur: si le premier Noël relèverait du plan non embrayé, car il ne comporte aucune référence aux récepteurs ou «co-énonciateurs», donc à la communauté qui devrait «chanter Noël», le deuxième contient des invitations au chant et des présents déictiques qui ancrent le texte dans sa situation d'énonciation (qui comprend également un «vous» impliqué dans la communication). Les différentes fonctions pragmatiques du Noël seraient alors à l'origine des variations de registre: Denisot aurait varié le registre et le niveau linguistique de ses Noëls, tout en orientant leur lexique, de préférence, dans une direction abstraite et savante, dans le but probable de familiariser le public avec des notions de théologie.

Il serait vain, en revanche, de chercher chez Denisot des traces de la langue parlée dans le Maine dans la première moitié du XVI^e siècle. Les autres recueils du volume factice nous offrent, à ce propos, des indices un peu plus nombreux en termes de variation diatopique.

5

Quelques phénomènes de variation diatopique (et parfois diastratique)

Tout d'abord, l'ancrage des textes dans la région mancelle se manifeste par l'insertion de toponymes. C'est le cas du Noël composé par Samson Bedouin, «Chantons Noël, puis que Dieu le commande» (Noël contenu dans deux recueils, le VIII^e et le IX^e). Dans ce texte, par ailleurs dépourvu d'indices de régionalité dans la langue, nous trouvons plusieurs noms de paroisses (Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Saint-Jean...). Dans le Noël «Vray Dieu comment le grin guelin» (recueil IX), d'un auteur anonyme du Maine (peut-être encore Samson Bedouin), nous trouvons ensuite le patronyme Joliveau («Jolyveau», f. 121), bien représenté dans la région mancelle. En revanche, dans ce même texte (à nouveau au f. 121 du volume), la forme «Emmanuau» et le terme «pibolle» font partie du bagage de la plupart des Noëlites du Grand Ouest (Rézeau, 2013, pp. 94-7).

En effet, à côté de formes régionales plus spécifiquement mancelles, notre volume nous offre aussi des traits linguistiques qui semblent appartenir à une sorte de *koiné* du Noël de l'Ouest de la France: parmi eux, justement, les terminaisons en [o] («Emma-

nuau», «Messiau», «feriau»...), comme l'a mis en évidence Pierre Rézeau dans un article récent (Rézeau, 2023, p. 246). Quant à «nau» (un cri de réjouissance équivalent à «noël»), le recueil v (f. 72) contient une occurrence de «naulet», répertorié dans le *DMF*, qui le définit comme «petite galette représentant l'enfant Jésus, vendue le jour de Noël», avec une marque d'usage diatopique «Poitou». Or, le terme désigne ici, de toute évidence, Jésus lui-même («prie pour nous le naulet»).

Le Noël «Nous debvrions Noel chanter», dans le recueil IV, contient des termes comme «galerie», «picher», «gringuelot» (que l'on trouve souvent dans les Noël du Maine), «ouelle» (forme peut-être régionale à cette époque, voir Rézeau, 2013, pp. 109-11). «Gringuelot» appartient à la même famille que les verbes «gringoter» et «gringueloter», des synonymes ou, plus probablement, des variantes d'un même verbe (le *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* d'Edmond Huguet donne pour eux la même définition: «chanter, gazouiller») qui reviennent fréquemment dans les Noël manceaux. L'un d'entre eux, contenu dans le recueil IX de notre volume factice, présente un refrain très curieux et très mystérieux aussi: «Vray dieu comment le gringuelingot gringotterons nau. Et nous le gringuelingot gringotterons bien, puy qua le gringueloter convient gay pastoureau» (f. 120). Le nom masculin «gringuelot», qui apparaît dans d'autres Noël (par exemple au f. 97) et qui signifie «chant exécuté en détachant les notes» (Rézeau, 2023, p. 242), serait à l'origine du verbe «gringueloter» (qu'on pourrait par conséquent considérer comme un verbe dénominal), mais comment analyser la forme «gringuelingot» (en admettant qu'il s'agisse d'un seul mot)? Il semblerait que cette forme contienne deux suffixes diminutifs à la fois (-in et -ot). Or ce n'est pas tout, puisque, comme le signale Pierre Rézeau, dans les Noël on rencontre également «gringoller» (variante de «gringoter») et «gringueligoler» («chanter en détachant les notes») (*ibid.*). En somme, le champ sémantique du chant présente dans nos recueils de Noël un foisonnement excessif et déroutant de formes, parfois concurrentes, pour lesquelles les liens de parenté morphologique ne sont guère aisés à reconstruire. Si leur statut de régionalismes est sujet à caution, il ne fait pas de doute que ces termes caractérisent la langue des Noël du Maine et, en général, de l'Ouest de la France.

Les diminutifs, déjà très fréquents dans la langue du XVI^e siècle (surtout par rapport au français moderne), le sont encore davantage dans les Noël, et certains d'entre eux pourraient être considérés comme des régionalismes. C'est le cas sans doute de «logereau», que nous lisons dans le recueil VIII («Celle nuict les pastoureaux / Laisserent leurs logereaux», f. 97). D'après nos recherches, Logereau est aussi un nom de famille répandu dans la Sarthe et dans l'Orne. En tant que nom commun, «logereau» est signalé par Marcel Lachiver dans son *Dictionnaire du monde rural*: «En Anjou, appentis couvert de paille» (Lachiver, 1997 *s.v.* «logereau»). Apparemment ce terme était aussi répandu dans le Maine, alors que dans d'autres Noël (y compris dans les *Cantiques* que Denisot publie en 1552), nous trouvons plutôt «logette», un diminutif bien plus commun dérivé de «loge», pour décrire les habitations modestes des bergers ou le lieu, tout aussi modeste, de la naissance du Christ.

Pierre Rézeau (2013, pp. 97-9) avait déjà signalé un autre phénomène linguistique propre de la région, qui consiste à faire précéder les noms propres de personne d'un démonstratif. Nous en trouvons un exemple dans le Noël «Chantons a fin de Noel / qu'il nous ayme» (f. 96): «Pour garder brebis / Et noz amys / De ce Lutin» (l'emploi du démonstratif à la place de l'article défini serait donc selon Rézeau un trait caractéristique du parler de la Sarthe). Il arrive aussi que les noms propres soient précédés d'un article défini: dans un Noël contenu dans les recueils VIII et IX nous lisons ainsi «Mourut angoisseusement / Soubz le ponce pilate», un usage qui confère une nuance de mépris à l'énoncé. Dans ce cas, il s'agirait d'un usage davantage rural que régional, encore attesté de nos jours, ce qui nous ferait basculer dans le domaine de la variation diastratique, plutôt que diatopique.

Nous pouvons ensuite signaler des variantes lexicales minoritaires mais parfois répertoriées dans les dictionnaires du moyen français ou du français de la Renaissance. Elles ne sont pas forcément d'origine mancelle mais on peut peut-être les considérer comme des régionalismes, par exemple: «lignie» pour «lignee» («Sa lignie et semente», f. 93), forme signalée par Huguet (qui donne des citations tirées de Gringore, originaire de Normandie). Au f. 112 nous lisons «Louer par chants cordieux» (au lieu de «cordiaux»): «cordieux» rime avec d'autres adjectifs comme «amoureux» et «curieux», ce qui empêche de voir dans cette forme une coquille. Il doit s'agir d'une forme créée par analogie avec «misericordieux», même si elle n'est pas enregistrée dans les dictionnaires que nous avons consultés.

Notre volume nous réserve également des surprises au niveau de la phraséologie. En effet, au f. 84 nous trouvons une comparaison assez curieuse: «aussi neuf que ung pot de dourdan», dont on peut se demander si elle était une création originale du noéliste ou bien une expression plus ou moins figée qui circulait couramment à l'époque. Le *Dictionnaire du français du seizième siècle* (Huguet s.v. «pot») enregistre effectivement une comparaison associant, elle aussi, l'adjectif «neuf» et le substantif «pot» («aussi neuf qu'un viel pot») mais il n'y est pas question de Dourdan, ville aujourd'hui située dans le département de l'Essonne qui s'était distinguée au Moyen Âge pour la production de poterie.

Dans «aussi neuf que ung pot de dourdan», nous pouvons également observer une absence d'élision du *e* muet de «que», ce qui nous conduit à aborder à nouveau des questions de phonétique, même si nous sommes conscient qu'il est hasardeux de remonter à la prononciation réelle des mots et des vers à partir de la graphie des imprimés de l'époque. Quoi qu'il en soit, cette absence d'élision revient à plusieurs reprises: «plus viste que un esclair» (f. 85), «prions lenfant que a nous se condescende» (f. 101). Dans notre volume factice, ce phénomène semble concerner surtout le «que» conjonction ou pronom relatif, mais parfois aussi d'autres mots grammaticaux, comme des pronoms («se y myrre», f. 79). Dans certains patois, comme celui de la Mayenne (département qui confine avec la Sarthe), l'absence d'élision concerne aussi les articles définis: «on n'emploie pas l'article l' quand il le faudrait. On lui préfère le ou la: la oie, la hirondelle» (Nédellec, 2012, p. 119).

Parmi les particularités qui concernent le vocalisme, nous nous sommes déjà attardé sur le passage [e]/[ɛ] > [a]. Le passage inverse semble aussi attesté, encore de nos jours, puisque le *Trésor du parler cénomane* répertorie «compagnie» (le digramme «ai» étant prononcé [ɛ]) pour «compagnie, ensemble de personnes présentes» (Bertin *et al.*, 2004, p. III). Dans un noël du recueil VI (f. 80), à en juger par la graphie, ce terme figure sous la forme «compagnée», construite à partir du même radical mais avec un suffixe différent. Dans le même feuillet nous lisons aussi «deffault doustellerie», avec un passage de [o] à [u]. Or la version de ce même noël qui est contenue dans le recueil IX présente une graphie qui reflète une prononciation en [o], conforme à celle du mot en français moderne «hôtellerie»: «deffault dhostellerie» (f. 126). Cela montre que ces phénomènes de variation diatopique ne sont pas distribués de façon homogène d'un recueil à l'autre, certains étant tout à fait dépourvus de traits linguistiques régionaux.

Dans certains cas, c'est l'association de certains mots à la rime qui nous invite à supposer la présence de particularités phonétiques, qui restent pourtant à vérifier. En particulier, dans le recueil IX au f. 106, «soleil» rime avec «œil», ce qui semble suggérer une prononciation irrégulière ou régionale.

6

Conclusion

Pour conclure, le volume factice de la Médiathèque du Mans est précieux à bien des égards, non seulement pour l'histoire de l'imprimerie mancelle mais aussi pour l'histoire des pratiques linguistiques dans les régions de l'Ouest de la France. Le noël, en tant que genre poétique et musical qui peut s'adapter à plusieurs visées communicationnelles et qui est produit «pour le peuple» par des ecclésiastiques ou, en tout cas, par des lettrés, ouvre à notre avis des perspectives de recherche fécondes dans le domaine de la variation linguistique, que nous n'avons fait qu'effleurer dans cette contribution.

Certes, les noëls sont un objet d'étude stimulant à plus d'un titre, mais on peut être frustré par le manque d'informations concernant les acteurs impliqués dans leur composition et dans leur diffusion. Cela fait que bien des questions sont destinées à demeurer sans réponse. Tout d'abord, il serait important de pouvoir dater les recueils que nous avons analysés et les noëls qui y sont contenus, et aussi de pouvoir retrouver l'identité de tous les imprimeurs, ce qui nous permettrait d'approfondir notre connaissance de l'imprimerie mancelle, qui en était encore à ses débuts entre 1530 et 1560 (puisque'il est bien question de cette période). En particulier, le mystère continue de planer sur l'identité de l'imprimeur du premier recueil, le plus important car il contient les *Noelz* de Denisot. Il n'en va pas mieux pour l'identité des auteurs de ces noëls, si l'on excepte les trois les plus connus (Denisot, Jean Daniel, Samson Bedouin). Nous aimerions savoir s'ils étaient tous originaires du Mans ou du Maine ou s'ils venaient également des régions limitrophes. Enfin, bien sûr, il faudra poursuivre l'enquête linguistique, en identifiant avec davantage de précision les phénomènes linguistiques

spécifiques de la région et en élucidant le sens de certaines expressions (par exemple le nom «grenoillie», qui apparaît à deux reprises, ou encore «gringuelingot», comme nous l’avons vu), sachant que certaines d’entre elles pourraient bien être le produit de l’inventivité du noéliste en question, donc des *hapax*.

Références bibliographiques

- Bertin S. *et al.* (2004), *Trésor du parler cénomane*, Cénomane, Le Mans.
- Chardon H. (1904), *Les débuts de l'imprimerie au Mans*, in F. Briand, *Nouvelz nouveaulx de ce présent an 1512*, Champion, Paris, pp. 41-69.
- Cordonnier P. (1961), *Les origines de l'imprimerie au Mans*, Paul Cordonnier, Le Mans.
- Courouau J.-F. (2008), *Moun lengatge bèl: les choix linguistiques minoritaires en France (1490-1660)*, Droz, Genève.
- Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, version 2020 (DMF 2020), ATILF-CNRS-Université de Lorraine, in <http://www.atilf.fr/dmf> (dernier accès 2023-07-12).
- Duneton C. (1998), *Histoire de la chanson française. Tome 1: Des origines à 1780*, Seuil, Paris.
- Huguet E. (1925-1967), *Dictionnaire du français du seizième siècle*, Champion, Paris.
- Huot H. (2005), *La morphologie. Forme et sens des mots du français*, deuxième édition revue et actualisée, Armand Colin, Paris.
- Jugé C. (1969), *Nicolas Denisot du Mans (1515-1559), essai sur sa vie et ses œuvres*, Slatkine, Genève (Fac-similé de l’édition du Mans, 1907).
- Lachiver M. (1997), *Dictionnaire du monde rural*, Fayard, Paris.
- Maingueneau D. (2021), *Analyser les textes de communication*, Armand Colin, Paris (IV éd.).
- Nédellec G. (2012), *Patois de la Mayenne dans le Bas-Maine*, CPE, Romorantin.
- Pignon J. (1955), *La littérature patoise en Poitou*, in “Les dialectes belgo-romans”, 12, pp. 5-41.
- Rézeau P. (2013), *Les noëls en France aux XV^e et XVI^e siècles: édition et analyse*, ELIPHI, Strasbourg.
- Rézeau P. (2023), *Les noëls des XV^e-XVI^e siècles. La musique et la langue*, in A. Desbois-Ientile, A. Tacaille (dirs.), *Poésie et Musique au temps de Louis XII*, Classiques Garnier, Paris, pp. 225-50.
- Savoy N. (2022), *Desseins du Noël dans la première moitié du XVI^e siècle*, in “Réforme, Humanisme, Renaissance”, 95, 2, pp. 149-71.
- Speziari D. (2016), *La plume et le pinceau: Nicolas Denisot, poète et artiste de la Renaissance (1515-1559)*, Droz, Genève.
- Speziari D. (2019), *Mise en musique et mise en scène de la musique dans les noëls manceaux du XVI^e siècle (Samson Bedouin, Nicolas Denisot)*, in “Studi Francesi”, 189, pp. 417-29.
- Travier D. (2009), *Imprimerie et librairie au Mans au XVI^e siècle*, in “Revue historique et archéologique du Maine”, CLX, pp. 73-94.
- Trésor de la langue Française informatisé (TLFI)*, ATILF-CNRS-Université de Lorraine, in <http://www.atilf.fr/tlfi> (dernier accès 2023-07-07).
- Walsby M. (2021), *Booksellers and Printers in Provincial France 1470-1600*, Brill, Leiden.